



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr  
cgt.cleon@renault.com  
fax: 01 76 86 78 40

**Après les manifestations  
des 9, 17, 24 et 31 mars, 9  
avril, on continue !!**

**Site CGT Cléon: [cgtrenaultcleon.fr](http://cgtrenaultcleon.fr)**

Mardi 26 avril 2016

### **Information compteur transitoire.**

Le compteur transitoire est reconduit en l'état pour 3 ans.

C'était une revendication de la CGT, mais avec une demande complémentaire: «que les salariés puissent prendre leurs jours quand bon leur semble», ce qui n'est pas toujours le cas.

## **Grève interprofessionnelle**

**JEUDI 28 AVRIL. Manifestation contre la loi  
Valls- El Kohmri, 10H30 cours Clémenceau.**

**Jeudi 28 avril, les syndicats CGT, FO, Solidaires, FSU,  
UNEF, UNEL, FIDL et les organisations étudiantes  
appellent à manifester partout en France.**

**A Cléon, la CGT appelle à la grève le 28 avril.**

**Appel à deux heures de grève minimum pouvant  
aller à la journée dans toutes les équipes :**

- A partir de 9H pour les équipes et la normale.**
- Dans la nuit du 27 au 28 pour l'équipe de nuit.**

**Pour la manifestation à Rouen  
départ en co-voiturage à 9H30 devant le CE.**

**Malgré le battage médiatique du gouvernement et ses appels du  
pied à la jeunesse, rien n'a changé: casse du code du travail,  
précarité et flexibilité pour les salariés et futurs salariés sont  
toujours à l'ordre du jour.**

**Les jeunes l'ont bien compris et appellent à la mobilisation le 28 avril.**

**- 70% de la population est opposé au projet de loi.**

**- 1,2 million de jeunes et de salariés ont manifesté pour le retrait pur et simple du projet de loi Valls - El Khomri durant la journée de grève du 31 mars.**

**Le 1er Ministre reçoit les organisations de la jeunesse pour parler de toute autre chose, faire des promesses non financées et maintenir la précarité. Les étudiants, travailleurs en formation, ne sont pas dupes des manoeuvres du gouvernement et continuent à demander le retrait du projet de loi.**

Le projet de loi Valls - El Khomri est inchangé dans ses principes. Il s'agit d'ici 2018 de réécrire complètement le code du travail autour des principes dits Badinter et de renvoyer les règles d'applications à la négociation avec les patrons.

Ce projet veut installer « l'entreprise » comme le lieu prioritaire de définition de la durée du travail, du montant des salaires et des rémunérations.

**L'employeur pourrait imposer ses règles contre les protections du Code du travail. Toutes professions, du privé comme du public, seront concernées.**

L'ensemble des conventions collectives (commerce, ports et docks, chimie, métallurgie, construction, transport, action sociale...) serait cassé.

**La loi Valls - El Khomri serait également dévastatrice pour les fonctionnaires et les salariés sous statut des entreprises publiques. Cette loi ouvrirait la porte à l'individualisation contre les garanties inscrites dans les statuts nationaux.**

**Nous appelons les salariés, les jeunes à se rassembler dans la grève, pour bloquer le maximum d'entreprises et de services publics, JEUDI 28 AVRIL.**

**TOUS EN GREVE – TOUS AUX MANIFESTATIONS**

- **ROUEN 10 h 30 Cours Clémenceau**
- **LILLEBONNE 14h15 Théâtre Romain**
- **LE HAVRE.**
- **DIEPPE.**
- **EU 10 h Gare de la Ville d'Eu.**

**LA CGT VOUS APPELLE ÉGALEMENT À FAIRE DU 1ER MAI UNE JOURNÉE DE LUTTE.**

**De nombreuses manifestations ont lieu dans la région, Rouen, Elbeuf.....**

**Tous en grève et manifestation les 28 avril et 1er mai.  
Exigeons le retrait du projet de loi Valls- El Khomri.**

**J'veus ai apporté des bonbons.....**

**Incroyable, invraisemblable, consternant...méprisant...**

Au R9M, les salariés de nuit ont fait de très bonnes productions, trois nuits de suite, les salariés ont dit à l'encadrement que «ça méritait» bien quelque chose....

**Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, l'encadrement du secteur n'a pas trouvé de croissants (ce qui aurait déjà été une provocation) alors le CU a ramené un «paquet de sucettes» aux salariés...**

**- Vous battez des records de production, en mettant en danger votre santé, le chiffre d'affaires explose et on vous offre des sucettes.**

**Dans d'autres secteurs, c'est un pin's «on est benchmark», dans un autre «on est les meilleurs»...**

**Par contre, sur les salaires et la promo...que dalle !!**

**Reste à savoir combien de temps les salariés vont se contenter d'une tappe dans le dos et d'un bonbon !!**

## **Un Cadre risque le licenciement, en toute illégalité, pour avoir fait usage de sa liberté d'expression !**

Un prestataire de Renault travaillant au Technocentre de Guyancourt depuis 10 ans contacte par mail une dizaine de responsables syndicaux (CGC, CFDT, CGT, SUD ...) mardi 15 mars 2016. Il les informe de la possibilité d'organiser des projections du film Merci Patron (il est bénévole pour le journal Fakir). Il propose que ces projections soient suivies de débats en présence de représentants syndicaux, notamment dans le cadre de la journée de mobilisation du 31 mars 2016.

Le lendemain, ce prestataire est convoqué par le PDG de la société pour laquelle il travaille, EURODECISION. Il l'informe que ce mail lui a été transmis par une personne travaillant chez Renault, et qu'on lui demande de lui faire quitter le site au plus vite.

### **Des rapports féodaux entre Renault et ses prestataires**

Renault constitue une part importante du chiffre d'affaires de la société EURODECISION. Au risque de perdre un tel contrat, elle emploie les grands moyens : elle convoque le salarié pour un entretien préalable avec une mise à pied à titre conservatoire, pouvant aller jusqu'au licenciement pour faute grave... Pour l'envoi d'un mail !

La CGT intervient auprès de la direction du Technocentre !

Interpellée par le salarié, la CGT est intervenue immédiatement auprès de la direction du Technocentre pour contester le caractère illégal de la procédure. Mais aussi, plus essentiellement, pour protester contre l'atteinte aux droits sociaux fondamentaux de tous les salariés à pouvoir solliciter les organisations syndicales et leurs représentants. De la même manière, la CGT a mis en exergue la nature des rapports féodaux entretenus par Renault (donneur d'ordre) avec les prestataires sommés d'obéir !

la Direction ne supporte pas qu'un salarié, qui plus est, un prestataire, puisse prendre contact avec une organisation syndicale, **c'est une remise en cause des libertés fondamentales, c'est-à-dire de la liberté d'expression ainsi que du droit syndical.**

L'intervention de la CGT va contraindre Renault à ne pas engager de procédure de licenciement à défaut d'assise légale. La direction de la société EURODECISION, engage une deuxième procédure.

Le salarié prestataire est à présent défendu par l'avocate de la CGT Renault contre cette procédure injuste et sans aucun fondement !

**Ne pouvant pas sanctionner notre collègue prestataire pour l'envoi d'un courriel, la direction d'EURODECISION, sous pression de Renault, cherche à en découdre au motif de la diffusion sur Youtube de l'enregistrement des propos qu'elle a tenus. Enregistrement qui, en définitive, atteste de la responsabilité de Renault dans cette affaire. A suivre....**